

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

AMENDEMENT

N ° CF455

présenté par

M. Sorre, Mme Colboc, Mme Lenne, M. Cabaré, Mme Gipson, M. Travert, M. Krabal,
M. Blanchet, M. Gérard, Mme Pételle, M. Batut, M. Haury, M. Bouyx, M. Vignal, M. Claireaux,
Mme Vanceunebrock, Mme Mörch, Mme Sarles, M. Ardouin, M. Cazenove, Mme Rossi, Mme Le
Peih, M. Buchou, M. Testé, M. Damien Adam, M. Kerlogot, M. Thiébaud, Mme Krimi et
Mme Pascale Boyer

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.